

**A.W-B.B.**

**Province de Namur**

**Groupe Parlementaire.**

**PV N°1 – 2010/2011 Réunion du 09 septembre 2010 1/2**

Présents : MM Trausch G., Servais. Ch., Kivits C., Herquin P., Aigret P., Porphyre C.

Excusé : M Regnier M.

Invités présents : MM. Ringlet J, Nivarlet J., Lopez L.

Invités excusés : Mme Sonveaux D., M Henquet G

Mr Trausch souhaite la bienvenue à chacun et, en particulier au Secrétaire général, et invite l'assemblée à suivre l'ordre du jour transmis auparavant.

Les membres du Groupe présentent leurs condoléances à la famille et en particulier à l'épouse de Mr Jean Pochet, décédé ce dimanche 5 septembre 2010.

**I. Approbation du PV N°10 de la réunion du Groupe du 03 juin 2010**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

**II Correspondance**

Delchef Jean-Pierre : Reçu la LS comme annoncé dans PV du CDA du 28-08-2010 (point 3.2.7):appréciations.

Monsieur Jacques : Invitation à une « table ronde » sur l'arbitrage le 2 octobre 2010.

Kayaerts Stéphane : Reçu courriel annonçant le lancement du site dédié à l'équipe nationale belge de basket : [www.belgianlions.com](http://www.belgianlions.com) .

Lopez Lucien : Reçu courriel pour information de mise à disposition de tickets d'entrée gratuite pour les matches de l'équipe nationale messieurs à Anvers.

Scherpereel Bernard : Demande de désignation d'un représentant namurois au sein du Département Coupes.

**Pascal Herquin** reconduit son mandat au sein de ce Département avec l'approbation du Groupe.

Lamy Yves : Demande de désignation d'un représentant namurois au sein du Département Arbitrage.

**Michel Regnier** reconduit son mandat au sein de ce Département avec l'approbation du Groupe.

Ringlet Jacques : Demande de reconduction du mandat de Mr **Deheneffe Marc** comme membre du Département de Haut Niveau et accord du Groupe.

Mme Pochet : Annonce décès de son époux, Mr Jean Pochet, arbitre namurois.

**III Examen des différents PV des instances de la FRBB et de l'AWBB.**

P. Herquin :

\* PV n°2 de la réunion du CDA (point 5.9 à 12) : Fait remarquer les multiples dérogations octroyées dans la catégorie Pupilles Filles. Les représentants du CDA présents justifient les décisions prises. De nombreuses demandes arrivent et quelques unes aboutissent en fonction des motivations. L'intérêt de la joueuse reste primordial par rapport à l'application des statuts (PC90)

\* PV n° 1 du CP Namur : Suspension du BIP et BEN pour 1 an : l'attitude de quelques clubs pénalisent de nombreux clubs.

C. Servais :

\* PV n°2 de la réunion du CDA (partie1 – pt 5) : Apprécie règles et structure de contrôles des dépenses mises en place. Ph. Aigret, membre de la CF, informe que suite aux remarques du passé, le CDA a établi une méthode de travail qui ne peut que s'avérer efficace.

\* Rapports des Procureurs Régionaux : d'année en année, on constate que les clubs sont plus attentifs au paiement des cotisations de joueurs (voir application du PJ65bis).

G. Trausch :

\* PV n°2 de la réunion du CDA, Partie 2

-pt 3.2.5 –Restons attentifs aux relations CP-Parlementaires tout en respectant rôles et responsabilités de chacun.

-pt 3.5.8 – Judicieux de revoir les compétences d'appel dans le cadre des litiges financiers (PJ65bis)

-pt 5.16 – Enregistrons la possibilité de prolongation de licence stagiaire (PC35)

**A.W-B.B.**

**Province de Namur**

**Groupe Parlementaire.**

**PV N°1 – 2010/2011 Réunion du 09 septembre 2010 2/2**

- Nouveau tracé du terrain : Couleur « blanc » ou « rouge » (multi-tracés). Mr Delchef interrogera Infrasports pour précisions et possibilités de subsidiation.
- Dérogations au PC90 : Mr Lopez, invité présent, précise que les dérogations sont permises en fonction des arguments présentés et toujours avant tout dans l'intérêt du joueur avant celui du club.

**IV. Commentaires à propos AG de la FRBB du 22 juin 2010 et de la réunion de la Commission Législative de ce 8 septembre.**

C. Servais : Après avoir remis à chacun un exemplaire du PV de l'AG de la FRBB du 22 juin 2010, il commente tous les points et souligne l'excellent déroulement de cette Assemblée Générale.

G. Trausch :

Enumère les principaux points évoqués lors de la réunion de la CL du 8 septembre 2010 (voir PV)

- Accord entre les provinces pour limiter le nombre de propositions de modifications statutaires (uniquement par urgence et toilettage) à présenter à l'AG du 27 novembre
- Présentation de la licence avec photo et/ou carte d'identité (voir Interprétation de la CL)
- Evocation de revoir la « répartition du fonds des jeunes »
- Réévaluation du PM 12 (indemnités de formation)
- Aspect du cumul des fonctions pour les membres des organes judiciaires.
- Modalité des élections et PC 53 à revoir.

**V. Calendrier de réunion.**

AG A.W-B.B. : 27/11/2010 – 26/03/2011 – 18/06/2011

Réunions Commission Législative : 13/10/2010 – 17/11/2010 – 8/12/2010 – 12/01/2011 – 16/02/2011 - 16/03/2011 – 27/04/2011 – 25/05/2011

Réunions Parlementaires : 7/10/2010 – 16/11/2010 – 09/12/2010 – 13/01/2011 – 10/02/2011 – 15/03/2011 – 14/04/2011 – 12/05/2011 – 09/06/2011

**VI Divers**

G. Trausch : Evoque les excellents résultats des équipes des Equipes Nationales Messieurs et U17 Filles au Mondial de Toulouse, en particulier.

Ph. Aigret : Constate que le Règlement U12 mérite une adaptation pour les Benj. (2<sup>e</sup> année) qui abordent l'année suivante une Compétition en Pupilles.

J. Nivarlet : Sollicite le renouvellement du mandat de C. Porphyre au sein du Département Detections et Sélections. Le Groupe émet un avis favorable.

L. Lopez : Sollicite une modification du PC 56 qui demande précisions pour son application.

J. Ringlet : Souligne les performances des Dames au championnat du monde.

Mr Trausch remercie les membres et fixe la prochaine réunion le **7 octobre 2010** à la taverne « Le 500 » à Jambes. Questions et remarques sont toujours les bienvenues.

Porphyre Claire, secrétaire